

Monsieur Chupin, J'ai bien pris connaissance de votre courriel concernant le 110km/h sur autoroute. Renaissance souhaite faire avancer la transition écologique, en emmenant toute la société dans cette direction.

Emmanuel Macron déclarait d'ailleurs lors de son allocution du 14 juillet qu'il existait une nécessité de « rentrer collectivement dans une logique de sobriété » écologique. Je ne me place pas foncièrement contre la limitation à 110 km/h sur les autoroutes, mesure proposée par la Convention citoyenne sur le climat.

Toutefois, je crois fermement que des débats afférents au passage aux 110 kilomètres par heure sur l'autoroute doivent s'organiser avec tous les acteurs concernés, aussi bien les associations écologistes que les usagers de la route, comme des acteurs économiques et sociaux dont l'activité dépend des transports routiers.

Ainsi, aussi bénéfique que cette mesure apparaisse pour l'environnement à première vue, il faut bien évaluer et mesurer toutes les conséquences de sa mise en œuvre, et ce en matière sociale également. Par exemple, la possible création d'embouteillages et les difficultés additionnelles en matière de temps, notamment pour les habitants de zones rurales éloignées des villes et qui doivent prendre l'autoroute chaque matin, doivent être prises en compte.

Je suis persuadé que ce n'est que si tous les acteurs sont impliqués que l'on pourra trouver, ensemble, une solution juste et logique. Il faut rechercher le consensus et embarquer toute la population si l'on veut réussir la transition dont ce sujet ne constitue qu'une brique.

J'espère avoir apporté quelques éléments de réponse à vos interrogations, Bien cordialement, Eric Alauzet Bureau parlementaire d'Eric ALAUZET Député du Doubs 01.40.63.73.50